Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 18 (1944)

Heft: 4

Artikel: De la notion de tradition dans l'histoire de la langue française

Autor: François, Alexis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

18e année N° 4 Octobre 1944

ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, N° 59

DE LA NOTION DE TRADITION DANS L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les recherches relatives à l'histoire de la langue française remontent au seizième siècle. Le mot même de « recherches » appliqué à cet objet date de cette époque : les *Recherches de la France* (1560 et suiv.), titre du grand ouvrage du jurisconsulte érudit Etienne Pâquier, qui lui voua une grande partie de sa vie. Il faut entendre : recherches sur le passé de la France dans lequel sont comprises la littérature et la langue, sans omettre la versification. Mais Pâquier n'est pas seul au travail : dans ses *Origines de la langue française* (1581), son confrère le président Claude Fauchet lance encore plus profondément la sonde et ramène à la surface, pour son coup de maître, les Serments de Strasbourg, établissant par là le solide point de départ.

C'est en partant de là en effet, et d'autres documents rassemblés par Fauchet, que l'humaniste Blaise de Vigénère, connu surtout comme traducteur, esquisse, ainsi que je l'ai montré [1], une première histoire de l'évolution du français des origines au seizième siècle, histoire encore bien sommaire, entachée de vieilles erreurs, mais dont l'essentiel mérite d'être retenu : d'une part l'unité fondamentale des parlers gallo-romans, attestée par la ressemblance du « roman » des Serments de Strasbourg avec le plus ancien provençal (celui-ci faisant

[1] Dans les *Mélanges Abel Lefranc*. Il s'agit d'une note ajoutée en 1589 à la traduction des *Commentaires de César*, à propos de la langue des anciens Gaulois.

figure d'intermédiaire entre le français et le latin) ; et, d'autre part, à travers la diversité des dialectes du moyen âge, la formation d'une langue française polie et cultivée surtout à la cour de France. Cette formation est même présentée comme un progrès continu analogue à celui du latin à partir de la loi des Douze Tables jusqu'à Térence et Tite-Live. Ainsi, aux recherches proprement philologiques, ne manque pas de se mêler une certaine conception humaniste de l'histoire de la langue, d'ailleurs sérieusement discutée soit par Fauchet, soit par Pâquier, mais qui n'en met pas moins en pleine lumière le facteur culture. Pour le reste, c'est bien le problème des origines qui va dominer pendant très longtemps le travail de l'érudition.

Au dix-septième siècle, l'activité de ces premiers pionniers se poursuit dans un petit groupe de gens savants parmi lesquels brillent entre autres Ménage, l'auteur du premier *Dictionnaire étymologique de la langue française* (1650), et Du Cange, l'auteur d'un monumental *Dictionnaire du bas-latin* (1678). L'Académie des inscriptions fondée en 1663 en va devenir le foyer naturel. Mais le siècle — siècle « mondain » par excellence, ou de l'« honnête homme » — n'est pas porté par la tournure générale de son esprit vers l'érudition, tout au contraire. Ménage, en fait, doit céder le pas comme directeur de la grammaire et ne prendre que la seconde place, après Vaugelas. Vaugelas, c'est le purisme courtisan s'attachant uniquement au bon ou bel usage de la langue, lequel tourne résolument le dos au passé, tout le passé. Les *Remarques sur la langue française* de 1647 imposent leur discipline à tous les esprits, même, sauf certaines velléités de résistance, à celui de Ménage. C'est le triomphe de la grammaire normative.

Le même rôle obstructeur, c'est au dix-huitième siècle, la grammaire générale ou philosophique, création des logiciens de Port-Royal (Lancelot et surtout Arnauld), qui le joue par rapport à l'histoire de la langue. Dumarsais, Condillac occupent ici le premier plan, comme au dix-septième siècle Vaugelas. Cependant, la philologie n'en poursuit pas moins sa tâche dans une ombre relative, avec les bénédictins de l'*Histoire littéraire de la France* (1733 et suiv.), mieux encore avec les éditeurs de

vieux textes du moyen âge, La Ravalière, Barbazan, Le Grand d'Aussy, enfin et surtout avec Lacurne de Sainte-Palaye, dont l'admirable glossaire de l'ancien français n'a paru que beaucoup plus tard.

Cependant, la grammaire philosophique, après son dernier grand effort condillacien prolongé jusque dans l'*Idéologie* de Destutt de Tracy (la grammaire à cette époque tend à se résoudre en philosophie et réciproquement), la grammaire logicienne, dis-je, s'épuise, se perd dans les menues ratiocinations des épigones. Les temps sont venus de la grammaire historique, science du dix-neuvième siècle. Tout y concourt : le romantisme d'abord, qui crée une première atmosphère favorable en réveillant le goût du passé moyenâgeux. Ajoutez, dans le champ de la critique, une ouverture plus large sur les langues et les littératures du Midi opposées à celles du Nord ; enfin, en philologie, l'exploration plus attentive, plus systématique du provençal ou langue dite « romane », par les Fauriel et les Raynouard. Elle devait aboutir à rapprocher de nouveau les deux rameaux du « roman » primitif, mais en donnant toujours la priorité à la langue d'oc sur la langue d'oïl. Ce fut en particulier la grande erreur de Raynouard. N'importe : l'idée même d'une philologie « romane » était en train de faire son chemin. La science n'en devait être créée définitivement qu'un peu plus tard, en Allemagne, par la méthode comparative des Bopp et surtout des Diez. C'était dès lors bien fini de l'isolement du français dans la succession du latin. Il était désormais inséparable non seulement du provençal, mais de l'italien, de l'espagnol, du catalan, du portugais, du roumain et du ladin, tous rameaux d'un même tronc couvrant de ses branches l'étendue totale de l'ancien empire romain. On en arrivait ainsi à la notion d'un « latin vulgaire » primitif se substituant au provençal comme générateur originel du français. Ceci pour le problème des origines.

Cependant, dans ce nouvel éclairage même, la philologie française n'en allait pas moins poursuivre sa tâche particulière, importante non seulement du point de vue scientifique, mais aussi du point de vue pédagogique. J'ai dit combien la grammaire

philosophique se combinant avec la grammaire normative avait fini par déchoir de sa première grandeur, à quel point elle était usée par l'abus de la logique. Beaucoup s'en déclaraient excédés et appelaient de leurs vœux l'apparition de souffles nouveaux. Dans la première partie du dix-neuvième siècle toute une école de grammairiens va s'appliquer à réintégrer l'histoire dans la grammaire. De là les *Variations du langage français depuis le douzième siècle* (1845) de François Génin, suivies de ses *Récréations grammaticales* (1856), tentative sans consistance, parce qu'elle se perd dans le dilettantisme de l'auteur. Gustave Fallot, savant beaucoup plus sérieux, est mort avant d'avoir pu mettre au jour lui-même ses *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française au XIIe et XIIIe siècle* présentées par P. Ackermann en 1839. Mais un autre champion de la méthode historique devait, et largement, suppléer aux déficiences de Génin. Préparé par une *Histoire de la langue française* (1862), qui ne mérite qu'en partie son titre [1], le *Dictionnaire de la langue française* d'Emile Littré paraît à partir de 1873. On sait que cette œuvre d'un bénédictin laïque fut préparée par trente ans de recherches enthousiastes et obstinées. Dictionnaire « historique », puisqu'il remonte par tous ses exemples jusqu'aux temps les plus anciens de la langue, et même, par ses étymologies, plus haut encore; mais en même temps, dictionnaire puriste, puisqu'il fait deux parts dans le passé du français : avant et depuis le dix-septième siècle, ou siècle « classique » selon la tradition voltairienne. N'importe : le dessein de l'ouvrage est clairement énoncé dans la préface. Il s'agit, dit l'auteur qui développe longuement cette idée, d' « embrasser et combiner l'usage présent de la langue et son usage passé afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte ».

---

[1] Ce n'est qu'un recueil d'études sur la vieille langue. Le titre s'appliquerait déjà beaucoup mieux à l'essai publié en 1866 par un professeur du Collège Chaptal, Maurice Pellissier : *La langue française depuis les origines jusqu'à nos jours, tableau historique de sa formation et de ses progrès*. Une esquisse, mais complète, de l'histoire du français, d'autant plus significative qu'elle fut professée devant les élèves de l'enseignement secondaire.

A vrai dire, cette notion d'un « appui » de l'usage passé donné à l'usage présent de la langue a été critiquée par certains philologues, un Gaston Paris entre autres [1]. A entendre celui-ci, elle aurait exercé une influence fâcheuse jusque sur le *Dictionnaire de l'Académie française*, ou dictionnaire de l'usage tout court, à partir de 1878. Gaston Paris était cependant le premier à savoir tout le profit et tout le plaisir qu'on peut tirer de la lecture des articles de Littré, aussi bien comme lettré que comme philologue. Littré lui-même se défend beaucoup de vouloir soumettre la langue au régime d'un archaïsme intempérant. Le succès de son œuvre est attesté par son immense diffusion doublée d'une autorité incontestée. Tout autant qu'au *Dictionnaire de l'Académie*, si ce n'est plus, on y recourt comme aux assises de la langue. Le français littéraire n'en a pas été davantage *fixé*, mais, au meilleur sens du terme, *épuré*. Un tel monument, s'il demande aujourd'hui à être rafraîchi, reste impérissable dans son principe même.

Il restait à faire pénétrer la méthode historique dans l'enseignement. L'idée en avait surgi à l'époque de la Révolution française, c'est-à-dire en pleine faveur de la grammaire générale. Talleyrand, un esprit étonnamment avisé dans tous les domaines, l'avait proposée à l'attention de l'Assemblée nationale. Il s'agissait, sans écarter la grammaire générale des programmes des écoles centrales (normales) de la République, d'y joindre la « comparaison du français avec les autres langues » et surtout les « variations du français à ses différentes époques ». L'entreprise était sans doute prématurée, car il s'écoule plus d'un demi-siècle avant qu'elle s'impose de nouveau à l'autorité scolaire. En 1854, Renan s'en fait le défenseur dans le *Journal des Savants*, en ce sens qu'il réclame la création d'un enseignement supérieur de la langue. On était alors tout au rajeunissement de l'enseignement supérieur en général ; rajeunissement opéré de l'extérieur, par des institutions nouvelles, plus

---

[1] Voir dans ses *Mélanges linguistiques* l'article intitulé : *Un nouveau dictionnaire de la langue française* (le *Dictionnaire général*).

ou moins encouragées ou favorisées par le ministre Duruy. C'est ainsi qu'en 1868 s'ouvrent les cours libres de la salle Gerson à Paris, où Gaston Paris, romaniste de grande classe, est chargé d'enseigner la grammaire historique du français. La philologie, soit romane, soit française, a aussi sa chaire dans l'Ecole pratique des hautes études adjointe à la Sorbonne la même année. La Sorbonne même ne s'ouvrira qu'assez tard, vers 1880, confiant à Arsène Darmesteter, un élève de Gaston Paris, un enseignement de la vieille littérature et de l'histoire de la langue française — première apparition du titre dans un tel lieu. Elle avait été devancée par plusieurs facultés de province et notamment par l'Université de Genève, qui, dès 1874, titularisait un enseignement de l'histoire de la langue confié à Eugène Ritter. Arsène Darmesteter, spécialiste de la grammaire historique et de la lexicologie, fortifia de toute sa science la discipline dont il était chargé et l'introduisit jusque dans l'Ecole normale des filles, à Sèvres. Il ne devait malheureusement pas voir l'achèvement du *Dictionnaire général* entrepris avec la collaboration de Hatzfeld, une variante beaucoup plus condensée du *Dictionnaire de Littré.*

Cependant, la bibliothèque de la science historique commençait à être singulièrement pleine de dictionnaires, de glossaires, de grammaires, voire de « tableaux » de la formation du français, vieille formule un peu périmée. Il manquait toujours une véritable « histoire » du français. Petit de Julleville, successeur de Darmesteter, s'était aventuré jusqu'aux « notions générales » dans un ouvrage paru en 1883. Néanmoins, lorsqu'il eut à dresser le plan de sa monumentale *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900* (publiée en 1896), son choix se porta, pour l'histoire de la langue, sur un collaborateur plus jeune, alors simple maître de conférence, qui venait de se signaler par une thèse de doctorat sur la doctrine grammaticale de Malherbe : Ferdinand Brunot.

Le rapprochement, la fusion même, jusqu'à un certain point, des deux rubriques : langue et littérature, était une innovation, concordant avec l'empreinte philologique sensible dans

l'ensemble de l'ouvrage. Brunot, en pleine possession déjà de ses moyens et mu par une ardeur juvénile, allait la pousser aussi loin que possible. Voici comment il comprit sa tâche et dressa ses plans : une série de tableaux de l'organisme de la langue à ses différentes époques enrichis d'exemples empruntés aux textes les plus variés ; mais en même temps l'exposé détaillé des « doctrines » grammaticales ; enfin l'histoire « externe » de la langue, c'est-à-dire son expansion en France et hors de France. Tâche immense dans laquelle tout ou presque tout était à faire, au moins pour certaines époques.

Jusqu'alors, en effet, l'ancienne langue avait joui d'une sorte de privilège par rapport à l'époque moderne à partir de la Renaissance. Mais le plan même de Petit de Julleville, l'association de la langue et de la littérature, allait renverser la proportion. Ce renversement fut assez amèrement critiqué par les philologues de l'Ecole, notamment par Gaston Paris (dans le *Journal des savants*). Il allait cependant de pair avec l'importance énorme que prenait dès lors le facteur « culture », mis en évidence par toute une partie du travail de Brunot, celle qui portait sur la doctrine. Là aussi c'était toute une révolution qui se préparait. Moins peut-être que par l'exemple des Darmesteter ou des Petit de Julleville, Brunot devait être guidé par celui de Ch.-L. Livet, dont il avait racheté la riche bibliothèque et qui s'était signalé par des travaux sur la grammaire des seizième et dix-septième siècles (son *Lexique de Molière* fait époque).

Cette importance donnée à la culture dans l'histoire du français n'a plus rien qui nous étonne aujourd'hui. A l'époque, elle faisait une apparition sensationnelle, et combien justifiée ! Car enfin, dans quelle langue la culture est-elle aussi généralisée, aussi profonde, aussi populaire qu'en français ? Toutes les classes y concourent à leur manière par l'attention qu'elles donnent à la pureté, au goût de la langue. Voilà ce que Brunot entreprenait, peut-être à son insu, de mettre en lumière, sans pour cela négliger l'évolution organique de la langue. Etait-il d'ailleurs possible de séparer les deux notions ?

Plus tard Brunot a repris son premier travail pour en faire un ouvrage à part entièrement refondu. Ce ne sont plus les fascicules qui se sont succédé, mais les volumes grossis et multipliés par le hasard, on peut bien dire, de l'aventure. Tel était le génie de l'auteur aussi bien dans la science que dans la sculpture qu'il pratiquait à ses moments perdus. Pourtant, dans sa préface, il ne parlait toujours que d'une ébauche. Entre temps, influencé par les nouvelles idées ou les nouveaux courants de la science, il en était venu à modifier quelque peu son point de vue. Il donnait toujours plus d'importance au facteur social ou même politique. Il en résulta qu'au moment où la mort le surprit, l'histoire de la langue française, sous sa direction, tendait à devenir une histoire de la civilisation française. Sans doute était-ce fatal ; en tout cas il était impossible de contenir un chercheur aussi avide, une nature jaillissante et généreuse comme celle de Brunot.

D'autres périls du reste, beaucoup plus graves, menaçaient dès lors la méthode historique. Le fractionnement infini des études grammaticales à la faveur du développement de la linguistique, ou en rapport avec lui, entraînait la création d'une foule de disciplines rivales : dialectologie, géographie linguistique, toponomastique, phonétique expérimentale, d'autres encore, non baptisées, mais très actives, enfin la stylistique, ainsi nommée par son créateur, M. Charles Bally, lequel se réclamait de la distinction saussurienne entre la linguistique évolutive et la linguistique statique.

Ici, l'on me permettra de m'allonger un peu, car il s'agit d'un véritable adversaire de la méthode historique. Je n'ai garde, bien entendu, de contester l'autorité scientifique et l'ingéniosité de mon vénéré collègue, chef actuel de l'école dite « genevoise ». J'ai eu l'occasion de montrer dans le volume qui lui fut offert naguère par ses élèves et ses confrères, que sa méthode remontait aux principes des logiciens de Port-Royal, lesquels eurent une influence décisive sur l'évolution de la rhétorique et de la grammaire au XVIIIe siècle. Le rapport de la langue avec la pensée, en particulier la pensée affective, en fait le fond, qui fut

largement exploité par une pléiade de grammairiens, parmi lesquels brille Condillac, l'auteur de l'*Art d'écrire*. La méthode se perdit ensuite faute de soutien, ou par excès de ratiocination, comme je l'ai dit. Le progrès de la psychologie du langage a permis de la reprendre sur nouveaux frais, avec une précision, une rigueur, qui présente, à en juger par les épigones, un autre danger, car elle suppose une mesure, un tact, un goût qui n'appartiennent qu'aux maîtres ou à ceux dont les racines plongent dans un riche terroir humaniste. La grammaire, ne l'oublions pas, est la science la plus accessible à la médiocrité. Ce n'est donc pas sa méthode que je reprocherai à l'école dite « genevoise », mais l'excès de sa méthode et surtout son exclusivisme antihistorique. Pour avoir tenté de combiner la stylistique et l'histoire dans son magistral ouvrage *La Pensée et la Langue*, Brunot s'est exposé aux plus vives attaques. Il ne faisait que réintégrer le passé, et, avec lui, la culture, dans la langue. Ce qui est le bon sens même. Car, n'en déplaise aux tenants de l'enseignement stylistique, on ne peut *cultiver* la langue sans faire une place à la *culture*, et, par conséquent, au passé, à la tradition de la langue. Me voici en plein dans mon sujet. Toutes ces notions demandent à être reprises et examinées pour elles-mêmes.

Je commencerai par m'écarter un peu de mon maître, quitte à me ranger ensuite plus étroitement sous sa houlette. Il est évident que le tempérament de Brunot l'apparentait à Michelet. De là vient qu'il ait longtemps conçu l'évolution historique de la langue, non pas tant comme un progrès à la manière humaniste que comme une émancipation analogue à celle du génie français à travers les siècles. L'avant-dernier volume (posthume) de l'*Histoire de la langue* semble, il est vrai, infirmer quelque peu ce point de vue. Il tourne autour de cette idée que toute la cacologie de la Révolution française n'a pu ébranler « l'édifice brillant et fragile que deux siècles de raffinement avaient créé ». Remarquez qu'il est assez difficile de se représenter comment une chose inébranlable peut être fragile. Enfin le dernier volume, qui vient de paraître, salue, à l'époque de l'Empire, le « retour aux forces conservatrices » (de la langue, s'entend). Brunot n'est donc pas,

en ce qui concerne la langue, le jacobin de la légende. Je crois bien que chez ce fils du peuple, à la façon de Michelet, il y avait aussi un « bourgeois » de tempérament, comme il arrive assez souvent chez les Français « avancés ». Après avoir émancipé le français autant que possible de la tradition humaniste et classique, il ne l'en assujettissait pas moins à la règle, sans souci de la « langue morte », paradoxe retentissant, lancé, il y a quelques années, par un de ses anciens élèves (André Thérive). L'inconséquence, si le mot n'est pas trop gros, pourrait bien provenir de ce que Brunot n'était pas parfaitement au clair avec la notion de « tradition » comme avec celle de « culture ». Les deux sont cependant inséparables, même dans une langue vivante.

Que le français soit le type même de la langue de haute culture, cela ne sera discuté, je pense, par personne. C'est à cela qu'il doit son prestige persistant et son rôle dans l'histoire, plus encore : qui rend son histoire vivante. Langue cultivée, il l'est dès les origines les plus lointaines, celles qui remontent aux Serments de Strasbourg, lesquels n'attestent pas seulement sa descendance organique, mais sa descendance culturelle du latin. Les Serments sont-ils autre chose qu'un décalque de formules latines ? Plus tard, pendant des siècles, français et latin vivent pour ainsi dire côte à côte, pour ne pas dire enchevêtrés, prétendant tous les deux à l'expression de la pensée française. Dans cette rivalité du reste, l'aîné, le latin, joue constamment le rôle de préformateur, tant par l'exemple que par l'enseignement de la doctrine (par l'école, l'université). Longtemps, il n'y a pas eu de grammaire, de rhétorique, ou même de versification française autres que la grammaire, la rhétorique et la versification (rythmique) latines. Ainsi donc, pour commencer, le français, langue de haute culture, se rattache directement à une autre grande culture qu'il prolonge : la culture gréco-latine. Plus tard, sans doute, cherche-t-il de plus en plus à voler de ses propres ailes, à se constituer une tradition autonome ; mais ce ne sera pas sans se ressentir toujours de sa première empreinte culturelle, avec ou sans le secours de l'Ecole. A première vue, cela représente une très longue, très vénérable, très importante tradition, inséparable, comme nous

le disions, de la culture. Sur quoi, plusieurs remarques se présentent à l'esprit.

La première, c'est que la tradition d'une langue n'est pas nécessairement fixée dans son principe, et, par conséquent, immuable. Au contraire, elle suppose un mouvement, un développement, une découverte, j'allais dire une surprise continuelle. Ce sont en somme toutes les ressources de la langue exploitées à fond, mais graduellement, par les générations successives. L'historien peut bien ici distinguer des époques marquées par une plus ou moins grande activité, les unes de préparation, d'incubation, les autres d'accomplissement, des périodes séparées ou non par des transitions, des oppositions, des réactions. Une certaine fatigue, un certain épuisement peut les caractériser. Encore se faut-il garder ici d'un jugement trop précipité : de tels phénomènes sont, à la vérité, aussi rares que possible dans la tradition française, une des plus régulièrement actives qui soient au monde. Ils affectent tout au plus certains aspects de la tradition, non la tradition dans son ensemble. En tout cas, rien n'est ici de nature à rompre la continuité fondamentale de la langue cultivée. Pendant des siècles, le français tend vers l'idéale perfection classique, après quoi il trouve moyen de fructifier encore, sans perdre jamais l'avantage essentiel d'avoir passé par une période classique. Toute tentative de saborder la tradition (ce qui est encore une façon de lui rendre hommage) ne saurait être qu'illusoire, à moins d'abandonner toute culture.

En second lieu, la tradition ne doit pas être envisagée comme une contrainte. Elle ne se confond pas avec la règle ou les règles, qu'elle absorbe plutôt dans son cours. Pour une langue cultivée, la tradition n'est pas une entrave : elle est richesse, acquis, expérience, nourriture. C'est par là qu'une langue cultivée devient une langue de poids, en ce sens qu'elle se charge constamment de sens, ce sens que la sèche analyse ne saurait ni saisir ni doser. Il n'y a pas de véritable connaissance du français sans le sentiment de ce poids — poids léger, mais juste — de la langue. Il s'acquiert sans doute, mais il se transmet aussi par les savants, par les écrivains, par la société, par le peuple. Sans

lui, le français tombe au niveau de n'importe quel idiome parlé par une peuplade barbare. Un patois même a plus d'importance.

Enfin, il ne faudrait surtout pas se représenter la tradition comme un ensemble de caractères déterminés et exclusifs, ainsi qu'il est arrivé à certaines époques. Cela s'appelait le « génie de la langue ». Le génie d'une langue, si génie il y a, est différent de sa tradition qui le dépasse. Au dix-huitième siècle, on en était venu à réduire le génie du français à certaines qualités acquises sous la discipline classique, la clarté, par exemple, moins naturelle peut-être au français qu'à n'importe quelle langue. On lui refusait en revanche l'imagination forte et l'harmonie nécessaires à l'expression poétique. Toute la tradition du français s'oppose à une vue aussi simple qui devait être très peu après, si ce n'est dès le moment même, démentie.

Il reste en somme de fixe dans la tradition d'une langue cultivée son étymologie et les lois du langage appliquées à son régime interne. Encore la culture ici intervient-elle bien souvent pour contrarier ou modérer la nature, la plier à des formes artificielles. Là commence le domaine proprement littéraire, où la nature, c'est-à-dire l'idiome, s'offre comme la servante ou l'instrument de la culture, c'est-à-dire de la langue. L'étude de ces rapports infiniment délicats a aussi sa place dans l'histoire de la langue dont on aperçoit dès lors l'intérêt capital. En se plaçant au point de vue purement traditionnel, celui-ci consiste moins, encore une fois, dans la détermination des caractères que des éléments, des constantes. En somme la tradition de la langue française, ce sont des chemins, ce sont des routes qui convergent toutes vers un même but : la formation, la conservation, le progrès (au sens étymologique) d'une langue cultivée. Une sorte de tableau et des exemples feront sans doute mieux entendre ce que je veux dire.

Les aspects généraux de la tradition dans la langue française cultivée peuvent se ramener à un triple point de vue : 1° celui des artisans de la langue, isolés ou en groupes (dans l'atelier, si l'on peut dire) ; 2° celui de l'esprit, dirigé soit par la réflexion, soit par le goût, soit par tout autre besoin que les circonstances lui imposent, en particulier les exigences de la pensée et de l'art ;

3° celui des formes que peut prendre l'expression littéraire, et que, dès les temps les plus reculés, l'ancienne rhétorique s'efforce de déterminer et de classer, par une terminologie qui, malheureusement, a fini par dégénérer en vaine scolastique, mais n'en conserve pas moins, à la bien prendre, toute sa valeur. Voici maintenant comment, en suivant cet ordre, on peut se représenter, *grosso modo*, la tradition de la langue française :

En se plaçant d'abord au point de vue de l'artisan ou de l'atelier :

a) une tradition laïque et une tradition savante (cléricale, humaniste, plus tard, si l'on veut, académique) ;

b) une tradition populaire, une tradition bourgeoise, une tradition aristocratique (courtoise) ;

c) une tradition littéraire, une tradition mondaine, une tradition scolaire (grammairienne et rhétoricienne) ;

d) une tradition juridique (par laquelle fut d'abord fixée la langue), une tradition philosophique, une tradition poétique ;

e) enfin, et sommairement, une tradition de la langue écrite et une tradition de la langue parlée (tradition orale ou oratoire).

De même, en se plaçant au point de vue de l'esprit :

a) une tradition réaliste, une tradition idéaliste (conscientes dès le moyen âge) ;

b) une tradition de la délicatesse (qui peut aller jusqu'à la pruderie), une tradition naturaliste (primitivement « gauloise ») ;

c) une tradition de l'autorité, soit puriste, soit logicienne, aboutissant à la règle et, par réaction, une tradition de l'indépendance, sinon de l'insurrection ;

d) une tradition de la préciosité et une tradition de la naïveté (entendue au sens du naturel) ;

e) une tradition de la clarté (en langage classique : la netteté), et, par intermittence, une tradition de l'obscurité ;

f) une tradition de la justesse, et une tradition du vague, de l'imprécision (consciente à l'époque romantique) ;

g) une tradition de l'abondance *(copia)*, une tradition de la pauvreté (sobriété, suffisance) ;

h) une tradition noble, une tradition burlesque.

Et ainsi de suite. Enfin en se plaçant au point de vue de l'expression, et laissant de côté les facteurs proprement linguistiques : réfection, régression, distinction, analogie, etc. :

a) une tradition de l'image ;

b) une tradition de l'harmonie, ou simple ou expressive ;

c) une tradition de la prose, une tradition de la poésie (période, vers) ;

∂) une tradition de la construction directe, une tradition de la construction renversée (inversion) ;

e) une tradition de l'archaïsme, du provincialisme, du popularisme, du néologisme, de l'emprunt (aux langues étrangères, aux langages techniques, aux jargons).

Arrêtons cette énumération qui, à se prolonger, deviendrait fastidieuse. Mais, dira-t-on, nous ne voyons là que le maniement de la langue, et non la langue même telle que nous la parlons et l'écrivons tous les jours, la première qui nous intéresse. C'est à voir. Car la langue que nous parlons et écrivons tous les jours, est, encore une fois, une langue cultivée, et toute langue cultivée est une langue maniée. C'est ainsi qu'à la langue même s'ajoute la grammaire, au lexique le dictionnaire, à la prononciation la diction, voire la déclamation, à la graphie l'orthographe, au vers la versification, à la prose (et à la poésie) la rhétorique, autrement dit, traditionnellement, l'art du style, auquel se ramène finalement toute expression. De tout cela se compose l'organisme d'une langue cultivée. Tout cela dépend aussi, dans une large mesure, de la tradition. Le français le plus courant en est la preuve.

Et autre chose encore nous enseigne la tradition, à savoir qu'ici comme ailleurs, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, mais que tout tend à la nouveauté. C'est ce qui permet à la langue de se conserver et d'être en même temps dans un état de perpétuelle fraîcheur. Les mots, les expressions de la langue sont toujours les mêmes, à moins qu'il ne s'en ajoute d'autres ou qu'ils modifient leur sens, ce qui n'a pas lieu au hasard. Dans une tout autre catégorie, le conflit entre les deux orthographes, pour l'oreille ou pour la vue, remonte au moyen âge. Le vers est

toujours le vers, quelles que soient les manipulations auxquelles on le soumet ; et l'on en peut dire autant de la période qui lui fait pendant dans la prose : deux organismes après tout de même nature, à la fois musicale et physiologique, et qui tendent sans cesse à se rapprocher et même à se confondre. Ici se présente l'histoire de ces formes intermédiaires que sont le vers libre d'une part, la prose poétique d'autre part, presque aussi vieille que la langue. En dernier lieu, nous avons vu surgir dans la même tradition le vers libéré et la prose d'art. On n'y distingue plus, comme dans la versification pneumatique d'un Claudel, ni la période ni le vers, parce que la période et le vers n'y font qu'un.

Ce dernier aspect de la tradition nous éloigne de la langue courante. Ce n'est pas une raison pour l'écarter ; je le choisis au contraire, parce qu'il montre l'importance de l'histoire de la langue comme éclairage de l'histoire littéraire (selon la formule de Petit de Julleville), et par conséquent de la critique. Souvent celle-ci se débrouillerait beaucoup mieux dans sa tâche si elle avait une connaissance plus exacte de la tradition.

Mais, pour revenir à la langue même et à la méthode historique, je crois avoir suffisamment démontré que celle-ci, en se développant et en s'élargissant, n'a rien perdu de son importance pédagogique, au contraire. Certes, on ne saurait trop s'appliquer à l'analyse statique des moyens d'expression, à condition de ne point la pousser à des fins trop rigoureuses ou trop subtiles, qui risquent d'en compromettre les bons effets. C'est justement ici que la méthode historique apporte le tempérament convenable. Car l'histoire, ce sont les textes, textes de tous les temps, parmi lesquels brillent les chefs-d'œuvre de la langue, qui nous enseignent le goût, souvent plus précieux que la science ; et c'est aussi la tradition doctrinale qui, de tout temps, s'est attachée à renforcer la langue par une culture méthodique, à éveiller le sentiment de ses ressources, à affermir la conscience de son rôle supérieur dans la vie du peuple qui la parle.

Alexis François
Professeur à l'Université de Genève.